

VILLE DE

MONDELANGE

Madame, Monsieur,

Comme le permet le Gouvernement, la ville de Mondelange a décidé de solliciter une dérogation en termes d'organisation du temps scolaire pour pouvoir revenir à la semaine de 4 jours.

Soucieux du bien-être des enfants et de l'équilibre de vie des familles, nous avons entrepris cette démarche en lien avec les équipes pédagogiques de nos écoles et les représentants des parents d'élève, qui se sont unanimement prononcés en faveur de cette nouvelle organisation.

J'ai ainsi le plaisir de vous informer du fait que le Directeur Académique a accepté notre demande de dérogation. De ce fait, les horaires de classe seront, dès septembre 2017 :

- Lundi : 8h30-12h / 13h45-16h15
- Mardi : 8h30-12h / 13h45-16h15
- Jeudi : 8h30-12h / 13h45-16h15
- Vendredi : 8h30-12h / 13h45-16h15

Pour les familles qui en manifestent le besoin, un accueil extrascolaire sera, par ailleurs, organisé le mercredi selon les modalités pratiques et tarifaires suivantes :

Enfant Non Allergique

	Accueil avec Petit-Déjeuner	Matin	Midi	Après-midi	Départ Echelonné
	7h30 à 9h00	9h00 à 12h00	12h00 à 14h00	14h00 à 17h00	17h00 à 18h30
Tarif 1	1,25 €	1,10 €	3,00 €	1,60 €	0,75 €
Tarif 2	1,60 €	2,00 €	4,00 €	2,50 €	1,10 €
Tarif 3	2,00 €	2,75 €	4,50 €	3,25 €	1,50 €

Enfant allergique

	Accueil	Matin	Midi	Après-Midi	Départ Echelonné
	7h30 à 9h00	9h00 à 12h00	12h00 à 14h00	14h00 à 17h00	17h00 à 18h30
Tarif 1	0,75 €	1,10 €	0,90 €	1,10 €	0,75 €
Tarif 2	1,10 €	2,00 €	1,30 €	2,00 €	1,10 €
Tarif 3	1,50 €	2,75 €	1,75 €	2,75 €	1,50 €

Depuis 2014, nous nous sommes engagés pour permettre aux familles et aux enfants scolarisés à Mondelange de bénéficier des meilleures conditions d'enseignement et d'accueil. L'initiative que nous prenons ici en matière d'horaires scolaires s'inscrit pleinement dans cette action volontariste et ambitieuse pour la jeunesse.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Rémy SADOCCO
Maire

